

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

**72^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES NATIONS UNIES
DECLARATION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR ALASSANE OUATTARA
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**
New York, le 20 septembre 2017

Excellence Monsieur Miroslav Lajcak, Président de la 72^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies ;
Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
Excellence Monsieur Antonio GUTERRES, Secrétaire Général des Nations Unies ;
Mesdames et Messieurs ;
Honorables Délégués ;
Monsieur le Président ;
Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais, pour commencer, vous exprimer la gratitude du peuple ivoirien, pour la grande mobilisation de vos pays, qui a porté la Côte d'Ivoire au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la période 2018-2019.

Cette élection témoigne de votre soutien à l'engagement constant de mon pays en faveur de la paix et du dialogue.

Elle est aussi un appel à partager, avec le monde, notre expérience en matière de gestion de sortie de crise et de coopération efficace avec les Nations Unies, comme le prouve le succès de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Les leçons de cette Opération de paix, reconnue par tous comme l'un des rares succès de notre Organisation mondiale dans le domaine du maintien de la paix depuis plusieurs décennies, doivent inspirer davantage les Nations Unies dans leurs initiatives en faveur de la paix.

C'est pourquoi, dans le cadre du mandat de membre non-permanent du Conseil de Sécurité que vous venez de lui confier, la Côte d'Ivoire entend œuvrer à la promotion de compromis justes et pragmatiques, dans le règlement des crises inscrites à l'agenda du Conseil de Sécurité.

Monsieur le Président,

Dans un monde en proie à de graves turbulences géopolitiques et au dérèglement climatique, le thème de notre session à savoir « Priorité à l'être humain : Paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », est un appel à l'action et au sursaut de tous, en vue de consolider la paix dans le monde.

Il nous faut concevoir un modèle de développement plus équilibré entre les pays et plus juste entre les hommes. Ce thème nous interpelle sur l'urgence de préserver notre planète en vue de bâtir le monde vertueux que nous voulons, pour nous-mêmes et pour les générations futures.

Des discussions que nous avons eues avec chacun de vos pays, dans le cadre de la promotion de notre candidature au Conseil de Sécurité, nous retenons l'exigence et l'urgence de répondre aux nouvelles menaces globales, afin d'instaurer une paix durable profitable à tous. L'heure est donc plus que jamais à l'action et au respect de nos engagements, afin de répondre aux attentes de nos populations en matière de sécurité et de développement.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Depuis 2001, l'architecture antiterroriste mondiale mise en place par notre Organisation s'est considérablement renforcée au plan légal et en matière de coordination de l'action internationale.

En dépit de ces évolutions encourageantes et du succès des opérations antiterroristes menées par les grandes puissances et leurs alliés au Moyen-Orient et dans une moindre mesure, en Afrique, le monde peine à trouver une réponse collective satisfaisante contre le terrorisme. Dans ces conditions, ces succès importants resteront vains et la menace terroriste toujours préoccupante, si l'Afrique continue d'être le ventre mou de la lutte antiterroriste mondiale.

Les grandes puissances doivent donc intensifier leur engagement contre le terrorisme en Afrique, et soutenir davantage les efforts du Continent.

Ce soutien, nous le voulons et le demandons en faveur du G5 Sahel, dont l'action est capitale pour la sécurité d'une large partie du continent africain. Pour sa part, la Côte d'Ivoire fera du soutien au G5 Sahel et de la lutte contre le terrorisme en Afrique, l'une des priorités de son mandat au Conseil de sécurité des Nations Unies, car sans stabilité, il n'y a pas de développement.

Le réchauffement climatique constitue une réelle préoccupation. Aucun pays n'est à l'abri des effets dévastateurs de phénomènes climatiques qui mettent à mal les populations et l'économie de nos pays. Nous devons

donc agir vite et avec responsabilité, si nous voulons préserver notre cadre de vie et notre planète.

S'agissant de l'accord de Paris sur le climat, mon Gouvernement respectera sa signature et veillera, entre autres, à la poursuite de la transition énergétique, au développement d'une agriculture intelligente, à la préservation et la protection de l'environnement.

Il est urgent que chaque pays, à l'instar de la Côte d'Ivoire, respecte ses engagements librement consentis dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Dans la même dynamique, les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière de financement de l'adaptation des économies des pays du sud aux effets du réchauffement climatique. Nous devons également être sensibles au sort de nombreux petits Etats insulaires.

Il nous faut considérer le changement climatique comme une véritable menace à la paix et à la sécurité internationales. Il est urgent de prendre les mesures adéquates, notamment par l'adoption d'un pacte international sur l'environnement proposé par la France.

Monsieur le Président,

La préservation de la paix et de la sécurité dans le monde passe également par la gestion stricte de la question des armes nucléaires. Nous devons à ce propos, tout mettre en œuvre, dans le cadre du Conseil de Sécurité, pour trouver une solution pacifique aux graves tensions nucléaires dans la péninsule coréenne. Tout recours à l'arme nucléaire dans cette région marquerait la faillite morale de notre civilisation et la fin de l'époque que nous vivons. Elle ferait courir le risque d'un conflit nucléaire aux conséquences imprévisibles.

J'invite donc les grandes puissances au dialogue avec la Corée du nord, afin de créer les conditions d'une désescalade durable, et de rassurer le monde sur le maintien de la stabilité et de la paix dans cette région.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Toutes les actions en vue de lutter contre l'immigration clandestine, le trafic des êtres humains et la contrebande n'ont pas empêché ce phénomène qui continue à engloutir des milliers de jeunes en provenance des pays africains dans la Méditerranée.

Bien au contraire, elles ont contribué, dans bien des cas, à la fragilisation de la démocratie et à la montée des sentiments extrêmes, y compris dans les démocraties occidentales établies.

Pour mettre fin à ces migrations périlleuses, les pays développés, notamment les pays et les régions d'accueil des migrants, doivent mobiliser les investissements et les ressources nécessaires au financement du développement dans les pays de départ et de transit des migrants, afin de permettre à leurs économies de créer des emplois et d'offrir ainsi des opportunités à leurs jeunes. La lutte contre les passeurs dans les pays d'origine devra également s'intensifier. Au-delà de ces efforts, la communauté internationale doit mettre fin à la guerre en Libye, et démanteler les groupes terroristes et de passeurs qui entretiennent le trafic d'être humain.

En Côte d'Ivoire, la riposte contre ce fléau privilégie la prévention par la sensibilisation et l'assistance au retour des candidats à l'immigration clandestine ainsi que le démantèlement des réseaux de passeurs.

La lutte contre l'immigration clandestine ne doit pas faire oublier les obligations juridiques internationales existantes, qui garantissent le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous les migrants.

Monsieur le Président,

La construction d'un monde de paix et de sécurité demeure notre priorité. En dépit d'une conjoncture économique difficile, marquée par une chute brutale du cours mondial du cacao, la Côte d'Ivoire entend tenir ses engagements, dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable.

Dans le cadre de ses objectifs prioritaires de développement, la Côte d'Ivoire a réalisé un taux de croissance de 9% en moyenne sur les cinq (5) dernières années.

Ceci, grâce à une bonne politique macroéconomique, le travail des Ivoiriens, un environnement des affaires amélioré ainsi que d'importants investissements

Nous nous attelons désormais à distribuer efficacement les fruits de cette croissance, en particulier aux plus démunis et aux couches les plus vulnérables, tout en poursuivant l'œuvre de transformation du pays. C'est tout l'enjeu du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 et des réformes sociales courageuses menées par mon Gouvernement.

Je voudrais lancer un appel pressant à tous les Etats ainsi qu'aux Organisations de la Société civile, afin que la mobilisation internationale autour de la mise en œuvre des ODD ne faiblisse pas. Les pays développés doivent tenir leurs engagements en apportant leurs contributions au financement du développement, conformément au plan d'action d'Addis-Abeba.

Monsieur le Président,

Nous devons nous rendre à l'évidence que les réponses individuelles, mais surtout collectives de nos pays aux défis sécuritaires majeurs de notre temps, s'avèrent insuffisantes, même si des résultats importants ont été obtenus dans la lutte contre le terrorisme sur certains théâtres. Il n'en demeure pas moins que notre monde est vulnérable et qu'aucun Etat ne peut faire face seul aux menaces globales.

La montée du terrorisme, les effets dévastateurs du réchauffement climatique et la persistance des tensions nucléaires, notamment dans la péninsule coréenne, ont gravement ébranlé notre architecture de sécurité collective. Nous devons donc nous accorder sur les moyens de la renforcer et de la moderniser, afin de permettre à nos pays d'apporter des réponses communes efficaces aux graves menaces du moment.

La plus grande importance doit également être accordée à la prévention des conflits, afin d'épargner à nos pays le coût humain et matériel exorbitant des guerres.

Je voudrais, à cet effet, saluer l'adoption et la mise en œuvre du « Cadre commun ONU-Union Africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité », qui permettra aux deux Institutions de travailler étroitement à tous les stades du cycle d'un conflit, d'une manière prévisible, systématique et stratégique.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Notre Organisation est à un tournant important de son histoire. Elle est confrontée à d'importants défis dans l'accomplissement de sa mission. Le moment est donc opportun pour mon pays de marquer son plein soutien aux réformes engagées par le Secrétaire général, Monsieur Antonio GUTERRES, et lui renouveler notre confiance. Ces réformes vont dans le bon sens, elles doivent être poursuivies dans le même esprit avec l'appui de tous les pays.

La Côte d'Ivoire s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire aux Nations Unies, après son élection au Conseil de Sécurité, grâce à votre soutien. Nous devons continuer à travailler ensemble dans l'intérêt de notre Organisation pour faire avancer les causes prioritaires de nos populations.

Je vous remercie.